

Les bords du Gave

La Vallée heureuse

Les Pindats

Avenue de la République

Le Hameau

Les Aguts

Henri IV

Salle Marcelle Courtois

Les Coteaux

Mortimer de Lassence

Le Sulky

Allée de Lezons

Les jardins de Mazères

MAZÈRES LISON

Le stade

La Garenne

Édito

SOBRIÉTÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Dans un contexte marqué tout à la fois par les conséquences économiques de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine, par l'accélération du changement climatique, par l'inflation quasiment généralisée et tout particulièrement sur les énergies, la sobriété est plus que jamais la priorité de cette rentrée.

Le Président de la République a annoncé un objectif pour la France de réduction de 40% de consommation d'énergie d'ici 2050, et de 10% d'ici 2025.

La volonté est claire : dans un double contexte environnemental et géopolitique très grave avec la guerre aux portes de l'Europe, notre pays doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles, réduire sa consommation d'énergie et sa production de CO₂, tout en développant des énergies renouvelables.

C'est ce que notre Communauté d'Agglomération a engagé avec des politiques énergétiques novatrices comme le Fébus à hydrogène et zéro émission de gaz à effet de serre ; avec le Réseau de Chaleur Urbain qui chauffe des milliers d'habitants grâce à l'incinération de nos ordures ménagères dans l'Usine de Valorisation Énergétique de Lescar ; avec la construction (en cours) d'une Usine de Méthanisation et Méthanation qui sera la première station à énergie positive au monde parce qu'elle produira plus de biogaz et d'électricité verte qu'elle ne dépensera d'énergie pour dépolluer nos eaux usées ; et bien d'autres exemples...

Bien sûr, à une échelle plus modeste, au niveau de notre commune aussi nous pouvons agir. Par exemple, pour réduire nos dépenses énergétiques, nous allons traquer toutes les économies possibles dans le fonctionnement quotidien, en commençant par l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit (*lire ci-contre*), ou encore en baissant l'éclairage et le chauffage dans les salles publiques.

Mais cependant heureusement la vie continue : la commune porte de nouveaux chantiers pour améliorer la qualité de vie des Mazérois (*lire pages 2 et 3*), pendant que des écoliers s'impliquent au sein du Conseil municipal des enfants, que des adolescents découvrent le travail avec les Ateliers-Jeunes, tandis que des bénévoles font vivre des associations pour retrouver la convivialité des événements festifs ou sportifs (*lire pages 4 et 5*).

Alors je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne rentrée : une rentrée sobre et optimiste !

Votre Maire,
Monique SÉMAVOINE

Invitation

Tous les Mazérois
sont invités
à l'inauguration
de la RD37
Avenue du Général
de Gaulle

**VENDREDI 7 OCTOBRE
2022**

Rendez-vous
à la Mairie à 18h30

Déambulation à pied,
à vélo, à trottinette...

Après les discours
sera offert
un Vin d'Honneur



Éclairage public NOUS SOMMES PRÊTS !

Il y a bientôt 10 ans, en 2013, notre commune était pionnière dans les économies d'énergie en réalisant la modernisation de la totalité du parc d'éclairage public (coût de l'investissement : 150.000€). Toutes les lampes-boules et les lampes sodium polluantes et énergivores ont été remplacées, et un dispositif « bi-puissance » faisait baisser la consommation en pleine nuit tout en maintenant l'éclairage entre 23h et 5h. Du même coup la consommation et les factures s'en sont trouvées allégées et la faune nocturne (oiseaux, insectes...) n'était plus dérangée par l'éclairage polluant vers le ciel.

L'étape suivante, planifiée sur plusieurs années, devait aboutir à l'extinction des quartiers résidentiels pendant la nuit, sans pour autant laisser dans le noir total la traversée du village.

Pour y parvenir, la municipalité a lancé la modernisation du parc des 20 armoires électriques essaimées dans tout le village et qui redistribuent l'électricité sur le parc d'éclairage public. Depuis 10 ans donc, année après année, toutes ces armoires ont été mises aux normes et adaptées techniquement pour obtenir un fin découpage de la distribution électrique des quartiers et des axes de circulation.

C'est ainsi qu'au moment crucial d'une nécessaire transition énergétique générale, notre commune est prête pour franchir un nouveau cap de progrès avec l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit.

Certes, nous avons annoncé que cette étape serait précédée d'une consultation de la population mazéroise (cf. *Mazères Lisons* n° 29).

Mais désormais l'urgence climatique nous pousse d'abord à passer à l'action... quitte à lancer plus tard une enquête de satisfaction des Mazérois sur l'extinction de l'éclairage public la nuit, si le besoin s'en faisait sentir.

Pour autant nos efforts ne doivent pas s'arrêter à l'éclairage public ! Nous devons faire preuve, tous ensemble, de sobriété dans tous les actes de la vie quotidienne, chez nous comme dans l'utilisation de tous les locaux et moyens communaux (éclairage, chauffage, eau, carburant...).



**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SERA ÉTEINT À PARTIR
DE DÉBUT OCTOBRE**
sauf sur l'axe traversant
RD37 avenue du Général
de Gaulle.

Sommaire

2 & 3

LES GRANDS CHANTIERS
RD 37 MÉTAMORPHOSÉE
CENTRE SOCIAL
CENTRE-BOURG

4 & 5

EN DIRECT DE
MAZÈRES-LEZONS

6 & 7

AUTOUR DE
CHEZ NOUS...
LES DÉPLACEMENTS
DU QUOTIDIEN

8

DÉCHETTERIES
CONTRÔLE D'ACCÈS
À PARTIR DE JANVIER 2023
CARNET / MEMENTO

LES GRANDS CHANTIERS

Un chantier s'achève... la RD37 métamorphosée



Le 1er juillet, après 6 mois de travaux, la traversée du village a été rouverte sur la RD37. Un chantier d'envergure, sur 600m, qui déroule désormais une « zone 30 » pour une circulation apaisée et aux abords embellis.

Les témoignages de satisfaction ont afflué de la part des riverains qui ont enduré patiemment le chantier et reconnaissent aujourd'hui un résultat de qualité qui les sécurise et valorise le patrimoine architectural ancien de cette rue centrale du village. Couche de roulement rénovée, création de trottoirs en béton désactivé et végétalisés, sol recouvert de résine pépite pour marquer les espaces partagés par piétons et voitures... ces aménagements ont été conçus pour sécuriser la vie riveraine en canalisant les 6000 véhicules qui empruntent quotidiennement cette voie.



Devant la Boulangerie



Devant la Mairie



➔ **Le Département des Pyrénées-Atlantiques** a été co-maître d'ouvrage et a participé au financement à 50% de la voirie proprement dite (hors trottoirs, parvis, mobilier, végétalisation...).

➔ **Philippe Etcheverria**, Vice-Président du Conseil départemental 64 en charge des routes départementales le souligne : « J'ai un regard très positif sur les travaux réalisés. En plus de la sécurisation, la Mairie a su apporter un réel embellissement à ce projet ».

➔ **Bonne nouvelle !** Pour compléter cette traversée apaisée en zone 30, Philippe Etcheverria a annoncé « la réfection et sécurisation du tronçon de route qui reste entre la sortie du village et Uzès pour octobre prochain ».

Itinéraires cyclables conseillés



En plus du trottoir continu qui sécurise les piétons tout le long de la traversée du village, pour compléter ces aménagements qui hélas ne laissent pas la place à la création d'une piste cyclable continue, un « **itinéraire cyclable conseillé** » est en cours de conception par la commune : une signalétique sera prochainement installée pour orienter les cyclistes vers des chemins moins fréquentés par les voitures.



Les dispositifs de ralentissement n'empêchent pas des adeptes de la vitesse à rouler à vive allure, ni des camions de +3,5t de braver l'interdiction de circuler (*sauf desserte*). Par conséquent des contrôles de Police sont sollicités régulièrement pour calmer les ardeurs dangereuses.

Un nouveau chantier commence...

le Centre social



À partir d'Octobre et ainsi que nous l'avions annoncé dans le précédent numéro Mazères Lisons (n° 30), les locaux communaux qui sont mis à disposition du Centre social par la Mairie vont être rénovés pour un montant de 500.000 €.

La verrière du patio sera démolie et remplacée par une nouvelle charpente centrale en zinc, créant ainsi un vaste espace central. L'étanchéité de la toiture-terrasse sera reprise, seront aussi réalisés le désamiantage et la réfection des sols, l'amélioration du fonctionnement des systèmes de chauffage et de ventilation, et le traitement de la mise en accessibilité des locaux conformément aux règles en vigueur.

Ce projet sera aussi l'occasion de remplacer toutes les fenêtres de toit des logements communaux situés au 1er étage du bâtiment.



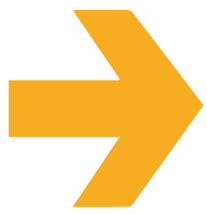
Place Mendès France

Le calendrier

Le chantier va durer pendant toute l'année scolaire jusqu'en Juin 2023. Pendant toute cette période, les activités du Centre social se poursuivront en se répartissant sur d'autres locaux :

- les bureaux administratifs seront installés dans la maison contigüe à l'école primaire, juste en face de La Poste : Accueil, Direction, Comptabilité, bureaux du personnel...
- les activités pour adultes, familles, jeunes et enfants seront délocalisées à la Salle Marcelle Courtois, au Stade municipal,
- le Centre de Loisirs des mercredis et vacances scolaires accueillera les enfants dans les locaux des écoles primaire et maternelle.

La Bibliothèque municipale s'est déjà déplacée... dans les locaux voisins.



Point sur l'avancement du grand chantier du Centre-Bourg

Pour rappel, il s'agit d'un véritable projet structurant lancé par l'équipe municipale depuis près de 10 ans et qui redynamisera notre Village en apportant de nouveaux services à la population. Il comporte deux volets :

Le premier volet, porté par la Commune, consiste en la création d'une Place de Village qui s'articule autour :

- d'une Halle couverte, d'un Local Communal et d'un kiosque (Maîtrise d'Ouvrage : Mairie de Mazères-Lezons)
- d'un Café brasserie - Relais Poste - buraliste - presse (Maîtrise d'Ouvrage : Pau Béarn Habitat)
- des nouveaux locaux du Relais d'Assistants Maternelles (Maîtrise d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération de Pau)
- d'un cabinet médical (Maîtrise d'Ouvrage : Pau Béarn Habitat).

Le deuxième volet comporte la construction de 90 logements :

- 66 Logements (44 maisons en bandes et 22 logements intermédiaires) en Accession sociale à la propriété pour attirer les jeunes familles et les seniors (Maîtrise d'Ouvrage : TEQUIO associé aux coopératives immobilières AXANIS et CISN)
- 24 Logements sociaux collectifs (Maîtrise d'Ouvrage : Pau Béarn Habitat)



Le kiosque et la fontaine sur la future place centrale, au cœur du village

Où en est le projet à ce jour ?

Le projet sera tout prochainement en phase opérationnelle. Après obtention de toutes les autorisations Administratives et d'Urbanisme (Permis de construire obtenu en Octobre 2020) les demandes de subventions ont pu être lancées (État, Département, Agglomération, Région, Europe).

La commercialisation du programme d'accession à la propriété porté par les Coopératives immobilières a démarré en mars 2021. Mais le bon avancement global du projet a été retardé et ralenti par la crise pandémique de Covid 19.

En parallèle, l'équipe de l'ensemble des concepteurs (Paysagistes, Architectes et Ingénieurs, Bureaux d'études spécialisés sous la conduite de TEQUIO et en concertation avec la Commune assistée des Services de la Communauté d'Agglomération de Pau) a pu avancer dans la très complexe définition technique du Cahier des Charges des futures constructions. Ainsi, le Dossier de Consultation de l'Opération « Cœur de Village » a été finalisé cet été 2022. La Consultation des Entreprises est maintenant en cours pour la Place du Village et les Logements en accession sociale à la propriété, celle des logements sociaux devant très prochainement suivre.

Le calendrier

Il est évident que le contexte économique du moment s'avère délicat : forte augmentation des coûts des matériaux et de l'énergie, inflation généralisée... Il faut espérer qu'il ne retarde pas l'Appel d'Offre en cours et la bonne désignation des entreprises en charge des futurs chantiers.

- Les premiers travaux d'aménagement des voiries et des réseaux ainsi que de la Place du Village devraient démarrer début 2023.
- Les premiers logements sortiront de terre au deuxième semestre 2023 pour une fin de l'opération espérée mi-2025.
- La Place du Village, la Halle, le kiosque et les bâtiments associés ainsi que les premiers logements devraient être livrés au deuxième semestre 2024.

Le Conseil municipal des enfants



Après une campagne bien menée, les jeunes candidats ont présenté leur programme devant leurs électeurs du CP au CM2 qui ont été appelés aux urnes le jeudi 14 avril 2022. En présence de Mme le Maire, des conseillers municipaux délégués, Michel Bille et Joaquim Costa et des deux jeunes recrues du Service civique, le dépouillement a été effectué avec le plus grand sérieux.

14 jeunes conseillers municipaux siégeront pendant deux années au Conseil municipal des enfants : Lucas Anoll, Axel Billet, Gaspard Chauvancy, Manon Da Silva, Manon Domingo Hondet, Shadey Dumerjean, Carmen Gérard Viguera, Sophia Gérard Viguera, Valentina Guilleux, Paul Mougin, Alexis Ribeiro Serrao, Tiago Sagara Sousa, Emma Vinégra et Maïssa Ybanez-Villar.

À la suite de cette élection, le premier Conseil municipal des enfants s'est réuni le 1er juin 2022. En présence des élus Michel Bille et Joachim Costa, d'Armiya et Cléa les jeunes en Service civique, et en présence des parents, Madame le Maire a remis à chaque enfant son écharpe tricolore ainsi qu'un « kit » du jeune citoyen qu'ils ont reçu avec beaucoup de fierté. Les enfants ont ensuite écouté très attentivement le discours de Madame le Maire qui les a félicités pour leur engagement et leur motivation en leur rappelant que l'objectif du Conseil municipal consiste à travailler tous ensemble dans l'intérêt général pour porter des projets réalisables à concrétiser :

... « Je vous félicite parce que grâce à votre popularité et vos qualités personnelles, vous avez réalisé un score et démontré l'amitié que vous inspirez en suscitant des suffrages. Je vous félicite aussi parce que vous avez osé et décidé de vous engager pour représenter vos camarades d'école. C'est votre premier engagement officiel, vous allez découvrir à la fois que cela impose un certain nombre de règles, de codes, d'habitudes, vous allez aussi apprendre bien des choses pour votre vie citoyenne et en même temps les leviers utiles pour agir pour votre commune dans l'intérêt général »...

Une Fête de l'école très réussie



Le « retour » de la Fête de l'école s'est déroulé dans l'enthousiasme et la bonne humeur. Après la présentation du spectacle des enfants toujours aussi touchant, les parents d'élèves ont proposé de nombreuses activités ont été proposées tout au long de cette belle journée festive : jeux gonflables, tours de poney, pêche aux canards et à la truite.

Trophée du Challenge de la Mobilité inter-écoles

L'école de Mazères-Lezons a remporté la 3ème place du 6ème Challenge de la mobilité inter-écoles, organisé par le syndicat mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, en collaboration avec IDELIS et la CCI Pau Béarn.

Ce 6ème Challenge couvre 37 communes du territoire et récompense notre école à la fois pour l'organisation par des enseignants de déplacements à vélo pour les écoliers, et pour l'instauration d'un « Pédibus ».

Le Pédibus consiste à conduire quotidiennement les enfants à pied de la maison à l'école, avec l'accompagnement des parents.

Moins de voitures aux abords de l'école, un quart d'heure de marche au grand air chaque matin pour bien commencer sa journée d'écolier, tout est bénéfique avec ce dispositif inspiré et soutenu par la Mairie mais entièrement conçu et mis en œuvre par des parents volontaires sur trois lignes de trajets au travers du village. Bravo à eux !



De gauche à droite pour la remise du Trophée : Kenny BERTONAZI (CDAPBP), Julie CHAMPAGNE, Patrick TARDY, Monique SÉMAVOINE, Marie Laure DA ROCHA, Lucile SANCHEZ (directrice de l'école), Laetitia LANARDOUNE (IDELIS)

LE MOT DE LA MINORITÉ

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

L'heure est à la sobriété. Pour autant, si nous en sommes acteurs dès maintenant elle peut être heureuse, car porteuse d'espoir, de solidarité et de partage. Nous sommes devant une situation inédite, records de chaleur, mégas feux, inflation, risque de pénuries énergétiques et alimentaire, sécheresse et la pandémie qui peut encore nous rattraper.

Notre façon de vivre n'est plus adaptée aux ressources planétaires. Il est trop tard pour espérer un retour à la normale, nous dit le GIEC. Il nous faut le plus vite possible, au-delà de toute division, nous donner les moyens d'anticiper ces séquences d'extrêmes perturbations qui sont de plus en plus nombreuses et seront de plus en plus fortes. C'est à l'échelle du territoire, de notre commune que nous pouvons agir, c'est une question de volonté politique !

Cela fait maintenant 2 ans ½ que nous portons des pistes et des solutions pour réduire notre empreinte carbone tout en développant le lien social et favoriser l'égalité entre toutes et tous. Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, mise en place d'un maraîchage local et d'une cuisine scolaire indépendante, projets de débitumer et revégétaliser les espaces communs, création d'une ferme photovoltaïque pour une indépendance énergétique de la commune, indexation des tarifs de services scolaires au quotient familial, réflexion et anticipation pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique sur les travaux engagés (RD, nouveau centre bourg...), démocratie participative et transparence de la vie publique. Nous continuerons de travailler dans ce sens avec, nous l'espérons, la majorité en place. Notre gouvernement prône maintenant la sobriété, il était temps. C'est une question de salut public, dépassons nos appréhensions, ayons le courage de l'imagination.

Pour nous contacter : contact@lecml2020.fr

Le groupe citoyen écologiste et solidaire.

Vive la Rentrée... sans masque !

1er septembre à l'école : les masques se sont effacés pour laisser fleurir des sourires sur toutes les lèvres, celles des enseignants, des parents et bien sûr des petits écoliers, et hormis quelques larmes d'émotion du côté de la maternelle, tout s'est bien passé pour cette première journée d'école.



La Mission Locale pour les Jeunes... vous connaissez ?

Cette structure accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale, ou qui ne sont plus scolarisés. Pour cela, il faut résider sur la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées. Accueil sans Rendez-vous pour rencontrer un conseiller du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Siège Social de la Mission Locale Pau-Pyrénées

Complexe de la République, 8 Rue Carnot - Pau
Tél.05 59 98 90 40 - contact@mljpau.fr - www.mljpau.fr

La jeunesse en action !

Cette année encore, 18 Mazérois âgés de 14 à 17 ans ont participé aux « Ateliers jeunes », ces petits travaux d'été organisés par la municipalité et encadrés par des bénévoles.

Ils ont permis de contribuer au rafraîchissement du mobilier et du patrimoine communal : le vieux lavoir de la rue Sully, les barrières du pont sur l'Arriou, les bancs de nombreuses places et rues, les plots devant La Poste, des barrières rues des Mimosas, des Oliviers, à la saligue, des poteaux et abris de touche du terrain de football, la façade d'entrée, les menuiseries de la salle polyvalente, et celles de la salle Marcelle Courtois.

À tous ces travaux s'ajoute l'entretien des espaces publics par le désherbage des rues de l'Aulhé, Maurice Ravel, des Mimosas, de la place des Tilleuls et la placette rue du 8 Mai 1945. Une belle expérience placée sous le signe de l'apprentissage, dans la bonne humeur et la bienveillance.

Bravo à tous nos jeunes et un grand merci aux encadrants bénévoles pour cette initiation citoyenne qui contribue à encore embellir Mazères-Lezons, labellisé depuis 2021 « village de France où il fait bon vivre » !



Les 18 adolescents de l'Atelier Jeunes entourés par les élus et les bénévoles encadrants

Fête patronale

Le Comité des Fêtes a relancé les fêtes les 27 et 28 août avec un concours de pétanque, un « apéro qu'on sert », de nombreux jeux d'enfants, la Banda, le vin d'honneur qui a permis de mettre à l'honneur notre jeunesse avec le Chantier Jeunes et le Conseil municipal d'enfants, suivi du repas moules-frites, le tout sous le soleil et la chaleur d'une joyeuse ambiance.



La Banda Los Ensorelhats



Désherbage manuel des trottoirs et placettes

Cérémonie de départ à la retraite

La situation sanitaire depuis plus de deux ans n'avait pas permis jusqu'à ce jour de fêter ce moment important de leur vie professionnelle. Aussi, ce fut un réel plaisir d'honorer et remercier officiellement deux agents communaux pour leur carrière au service des Mazérois.

Dans l'ordre de départ, celui de Maurice LABAT, adjoint technique d'entretien de la voirie, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1er avril 2020 après 35 années d'ancienneté à la Mairie de Mazères-Lezons.

Puis celui de Jocelyne Pucheu, adjointe technique d'entretien des bâtiments communaux, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 9 mars 2021 après 14 années d'ancienneté, également à la Mairie de Mazères-Lezons.

Après le récit de leurs carrières respectives, au nom du Conseil municipal Mme le Maire leur a remis la Médaille d'honneur de la Commune, puis tous les invités ont levé le verre de l'amitié en leur souhaitant une belle et longue retraite.



Mme le Maire est entourée de Jocelyne PUCHEU et Maurice LABAT

AUTOUR DE CHEZ NOUS...

LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Vers Pau et la place de la Monnaie

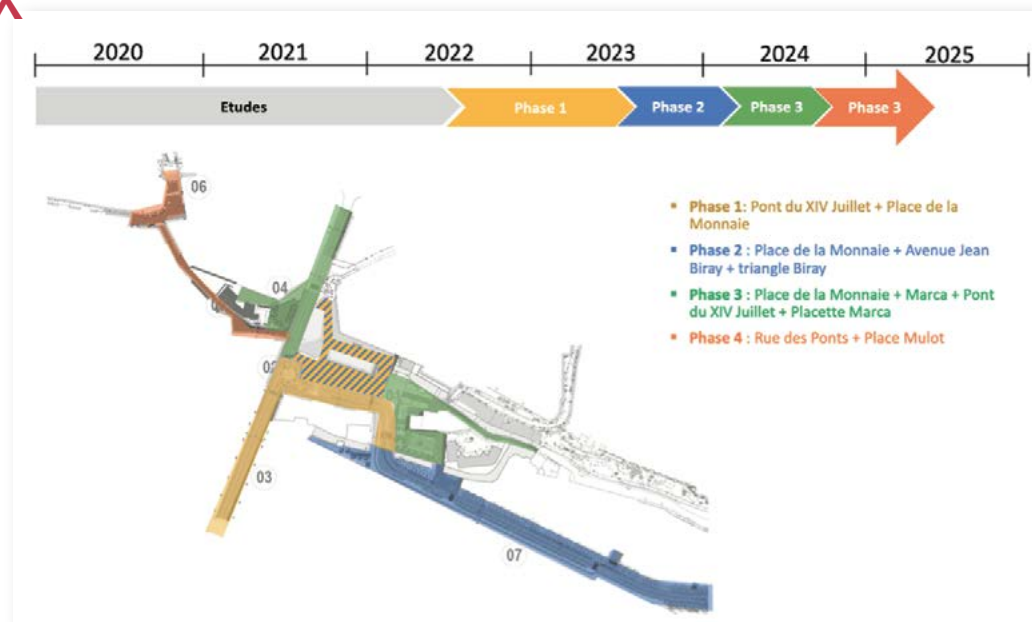
PRÉSENTATION DU PROJET ET DES TRAVAUX

Les mairies de Gelos et Mazères-Lezons ont organisé une réunion publique pour présenter le projet de réaménagement de la Place de la Monnaie à Pau et les incidences de ces travaux sur les déplacements quotidiens des habitants de la rive gauche du Gave.

Dans ce cadre, M. DORBANE, Directeur général adjoint de la ville et de l'Agglomération de Pau en charge de la Qualité urbaine, et Mélanie SAUDO Responsable mobilités transports urbains de l'Agglomération paloise ont présenté le projet urbain et les adaptations du réseau IDELIS, avant de répondre aux nombreuses questions des participants.

3 ANS DE TRAVAUX,
• plus de 4 millions d'€,
• de nombreuses plantations
et aménagements
d'espaces verts.

3 PHASES
(*planning prévisionnel
ci-dessous*)



ENJEUX DE CES TRAVAUX

- Rendre sa noblesse à la Place de la Monnaie et non la cantonner à un carrefour de circulation.

- Réduire la part de la voiture pour la donner aux piétons et vélos.

- Créer un espace de convivialité et de rencontre.

- Mettre en valeur le Château Henri IV.

PRÉSENTATION DES CHEMINEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

PLACE DE LA MONNAIE

- Implantation d'un giratoire. Réduction de la circulation sur 2 files.
- Création d'un jardin médiéval, d'un square avec 53 arbres plantés, des buissons etc.
- Demain l'espace sera complètement paysagé, propice à la biodiversité.

AVENUE JEAN BIRAY

- Réduction de la circulation de 3 à 2 voies pour créer une voie de bus.

PONT DU 14 JUILLET

- Suppression d'une voie afin d'aménager une voie pour cyclistes (*surélévation de la piste cyclable afin de la rendre plus sécuritaire*).
- Trottoirs élargis des deux côtés afin d'apporter de la sécurité. Les garde-corps seront ajourés pour permettre une jolie vue sur le Gave.

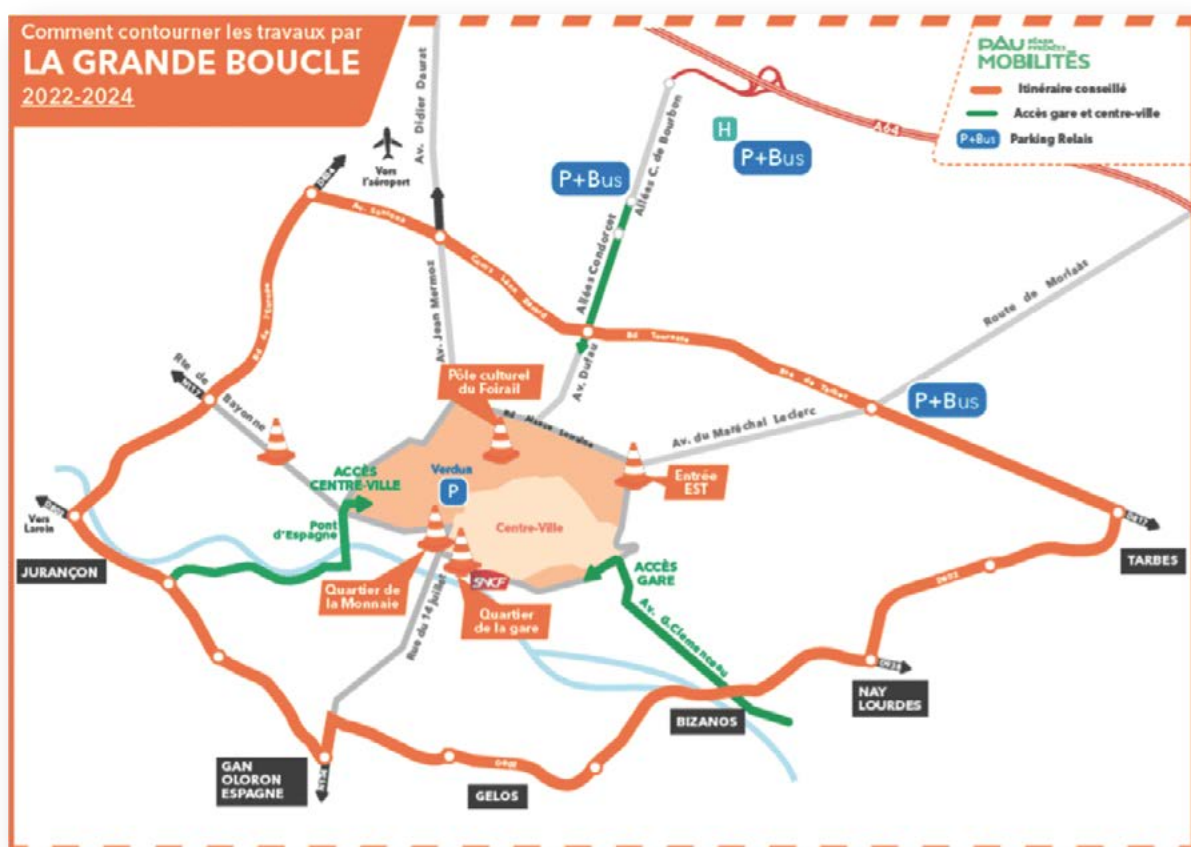
RUE MARCA

- Suppression d'une voie pour création de voie bus et aménagement du parking actuel pour créer un lieu de passage/rencontre.

RUE DES PONTS et PLACE MULOT

- Création d'une voie « piétonne » ou ultra ralentie, véritable place, square, agréable à vivre.
- Aussi, un projet lumière a été pensé, de façon que ce quartier soit aussi agréable de jour que de nuit. Cela permet aussi la mise en valeur des aménagements à venir et du château.

CIRCULATION : POUR VOS DÉPLACEMENTS À PARTIR DE LA RENTRÉE 2022



PRIVILÉGIER LA CIRCULATION SUR LA GRANDE BOUCLE (rocade)

- en voiture : pour se rendre en centre-ville depuis Mazères-Lezons, passer par le pont d'Espagne ou par Buzanès
- à vélo : on peut toujours emprunter la rue et le pont du 14 Juillet dans les 2 sens.

À RETENIR

- La circulation motorisée sur le pont du 14 Juillet reste ouverte pour sortir de Pau vers Gelos, mais est fermée dans le sens Gelos-Pau.
- Sous réserve de modifications, le pont du 14 Juillet reste fermé jusqu'en juin 2023 sauf sur la période de décembre 2022.
- Sur le pont du 14 Juillet : la circulation reste ouverte aux piétons et cyclistes dans les deux sens.

PRÉSENTATION DES RÉSEAUX BUS (IMPACTS, CHANGEMENTS)

TROIS RÉSEAUX TRANSPORTS SONT IMPACTÉS

- BUS URBAINS IDELIS
- RÉSEAU DES TRANSPORTS SCOLAIRES
- RÉSEAU DES CARS DE LA NOUVELLE AQUITAINE

Le travail des horaires a été fait pour que les collégiens et lycéens aient suffisamment de temps pour marcher ou prendre une correspondance de bus, et arriver à l'heure à leurs collèges/lycées.

IDELIS

Ligne T1, déviation par pont d'Espagne mais maintien desserte Jurançon et quartier 14 juillet.
Ligne 5 (Mazères) et **ligne 11** (Gan) maintenues sur le pont du 14 juillet dans le sens de sortie de ville : ne passera plus par la gare et devant le lycée Barthou mais par la place de Verdun jusqu'à la médiathèque puis filera au nord (*attention, aménagement des horaires*).
Ligne 15 passera par la rocade et sera prolongée jusqu'au LIDL de Jurançon. Elle passera au collège Gabard. Passage par Gramont et les Halles (*pour éviter la rue Jean Biray et la gare*).
Ligne T3, déviation par avenue des Manières et parc des expositions.

SCOLARIS

Ligne 306, 312, 316 etc. dessert Rontignon, Uzès, Mazères et Gelos dédiée au scolaire -> même déviation que **ligne 5** (*horaires avancés*).
Le terminus du 306 ne change pas, ce sera toujours Barbanègre.

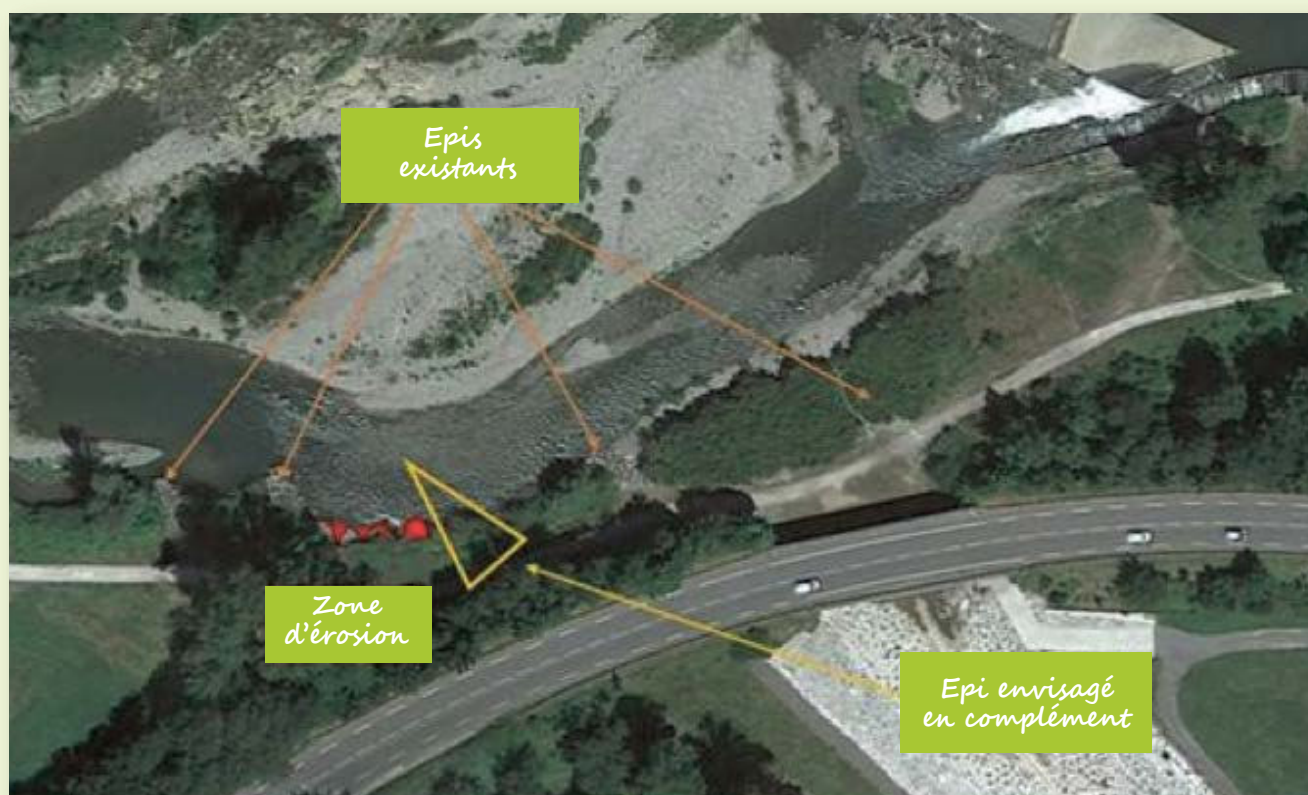
NOUVELLE AQUITAINE

La ligne 805 va prendre la rocade, ne passe plus par Gelos. Ensuite elle rejoint Bizanos, puis Bosquet, puis la gare.
ATTENTION : à partir du 1er septembre, la ligne va s'appeler 535 et non plus 805.

Un conseil, prenez toutes les précautions et anticipations nécessaires en vous rendant sur le site : <https://www.idelis.fr/se-deplacer/toutes-les-info-traffic>

► Sur la voie verte le long du gave

LIMITATION DE L'ÉROSION SUR LE GAVE DE PAU



Dans le cadre de la protection de la rocade, en aval du pont sec sur la commune de Mazères-Lezons, et pour limiter l'érosion de la berge suite aux différentes crues survenues en 2021 et 2022, des travaux de création d'un « épi d'enrochement » dans le gave ont été menés en complément de ceux existants, afin d'assurer la protection de la RD802 (rocade).

Les caractéristiques de l'ouvrage sont les suivantes :

- Longueur : 20 mètres linéaires environ dont 10 mètres linéaires en berge et 10 mètres linéaires dans le lit du gave
- Largeur : 5 mètres linéaires environ
- Hauteur : variable, forme plongeante dans le lit du gave
- Tonnage de blocs nécessaires : 900 tonnes
- Durée de l'intervention : 7-8 jours
- Coût des travaux : 36.000€ HT

Le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau assiste le Conseil départemental pour le suivi des travaux.

Au regard de la place disponible, une zone de stockage et de reprise des blocs a été installée en amont du pont sec. Le transit de matériaux s'est fait par un engin de type chargeur ce qui a nécessité la fermeture de la voie verte sur 100 mètres linéaires avec panneautage pour déviation de la voie.

Des travaux ont été réalisés du 12 au 21 septembre 2022.



La voie verte est traversée par le chantier de confortement de la rocade



DÉCHETTERIES

CONTRÔLE D'ACCÈS À PARTIR DE JANVIER 2023

À partir du 1er janvier prochain, les déchetteries de l'agglomération seront accessibles exclusivement aux particuliers habitant l'agglomération, après inscription. Chaque foyer disposera de 24 passages gratuits par an, puis 10 passages payants.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : <https://www.pau.fr/article/laces-aux-dechetteries-se-fera-uniquement-sur-inscription-des-le-1er-janvier-2023>

Préparez des versions numériques des pièces justificatives : fichier numérique PDF ou photo, puis complétez le formulaire en ligne.

Si vous n'êtes pas familier avec internet, vous serez aidés en prenant rendez-vous auprès de la Maison France Services du Centre social (tél. : 05 59 06 68 70), ou bien à la Mairie (tél. : 05 59 06 56 61), avec les pièces justificatives demandées.

POURQUOI UN CONTRÔLE ET UNE LIMITATION D'ACCÈS ?

La mise en place du contrôle d'accès s'inscrit dans la politique d'amélioration de la

qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés. Voici pourquoi :

1. Limiter l'accès aux seuls habitants de l'agglomération met en cohérence le service des déchetteries avec son financement, exclusivement assuré aujourd'hui par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou la redevance incitative payées par les habitants de l'agglomération.

2. Cela permet aussi de privilégier la disponibilité des gardiens de déchetteries pour accueillir et guider les habitants dans leur geste de tri.

3. Réorienter les professionnels vers les structures spécialisées pour recevoir leurs déchets leur permet de bénéficier de la traçabilité dorénavant imposée par la loi pour les déchets professionnels, sans en faire supporter le coût aux habitants.

Si un usager emprunte un autre véhicule que celui enregistré, lors de son arrivée à la déchetterie le véhicule ne sera pas reconnu, alors la barrière restera fermée. Dans ce cas le gardien se présentera à l'usager et si celui-ci est bien inscrit son accès sera accepté et le gardien pourra débiter son passage manuellement.

LES PROFESSIONNELS DEVRONT SE RAPPROCHER DES SERVICES ADAPTÉS

Les déchetteries publiques, prévues dès leur origine pour répondre aux besoins des ménages, n'accueilleront donc plus les entreprises, quel que soit leur statut ou leur régime fiscal. Les professionnels devront se diriger vers les déchetteries professionnelles ou les centres de recyclage BTP pour la gestion de leurs déchets. En effet, ces services aux professionnels couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire, ils sont plus adaptés que les déchetteries publiques et ils assurent la traçabilité des déchets.

le Carnet

Naissances

- Laïna BOINA
- Idenne ADELE
- Abigaëlle DOP
- Raphaëlle QUEHON LECOUTRE

Mariages

- Cécile HUARD et Jacques BARBEAU
- Mylène NAVARO et Adam GILL
- Carole RUBIO et Sébastien WALD
- Viviane BÉCEL et Alain JOUAN
- Amandine HOTTON et Vincent BOURIETTE

Décès

- Simone CHAZAL (née MAUCOURT)
- René CAMPAGNE
- Paulette LEBRUN (née CHAUVIN)
- Maurice CAZENAVE-LACROUTS
- Pierrette JAUREGUIBERRY (née ROEDAN LUCEA)
- Michel MEURTIN

- Luis MENDES SOARES
- Adrienne LANABERE (née MENGELLE)
- Marthe CHOURIBERRY (née IRIGOYEN)
- Armand BRESSAN
- Micheline FLOUS (née GILBERT)
- Jacqueline BERDEU (née ASFAUX)

Memento

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Médecin : Dr Jobert : 05 59 06 52 02
- Pharmacie Beth-Ceü : 05 59 06 54 05
- ENEDIS (sécurité dépannage) : 0 810 333 364
- GRDF (sécurité dépannage) : 0 810 433 065

- AGUR : Urgences 24h/24 09 69 39 4000
- Bureau de Poste : 05 59 06 68 60
- Presbytère : 05 59 06 64 77
- Centre social : 05 59 06 68 70
- Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
- École maternelle : 05 59 06 60 55
- École primaire : 05 59 06 51 23
- Bibliothèque municipale : 05 59 06 80 54

- Mairie : 05 59 06 56 61
- 30 av. du Général de Gaulle
- 64110 Mazères-Lezons
- mairie@mazeres-lezons.fr
- Horaires d'ouvertures au public :**
- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00
- mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- Permanence mensuelle :**
- Premier samedi du mois : de 10h à 12h
- www.mazeres-lezons.fr
- Téléphone d'urgence Mairie : 06 50 078 078